

# Opéra Audit

Commissariat aux Comptes

Expertise comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris IDF

et sur la liste établie par la H2A

11, rue de Mogador

75009 PARIS

Tél. + 33 01 42 60 16 06

Fax. + 33 01 42 61 37 92

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2024**

**UNSA SPIC**

21, rue Jules Ferry

93170 BAGNOLET

## UNSA SPIC

Siège social : 21, rue Jules Ferry - 93170 BAGNOLET

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'assemblée générale,

#### 1 – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'UNSA SPIC, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

#### 2 – Fondement de l'opinion

##### *Motivation de la réserve*

Au cours de nos travaux, nous avons identifié des charges comptabilisées, pour lesquelles aucun justificatif probant n'a pu être fourni :

- Un montant de 14.5 k€ au titre de l'exercice 2024
- venant s'ajouter à 7 k€ de charges antérieures
- soit un montant cumulé de 21.5 k€

Ces sommes ont fait l'objet de la constitution d'une provision partielle de 17 k€, le solde ayant été comptabilisé directement en charges.

##### *Référentiel de l'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date de l'émission de notre rapport.

### **3 – Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, outre le point décrit dans la partie « fondement de l'opinion avec réserve, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les règles comptables spécifiques applicables aux organisations syndicales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **4 – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **5 – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent des erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier et le secrétaire général.

## **6 – Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 décembre 2025

**Le Commissaire aux Comptes**

**OPERA AUDIT**



Serge Girault

## Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINNES A ETRE CEDES	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus				
	Autres immobilisations corporelles	16 534	9 009	7 526	5 528
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF CIRCULANT	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>16 534</b>	<b>9 009</b>	<b>7 526</b>	<b>5 528</b>
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	25 270	16 616	8 654	
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	327 509		327 509	238 837
	Charges constatées d'avance	3 217		3 217	169
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>355 996</b>	<b>16 616</b>	<b>339 380</b>	<b>239 006</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
	Primes de remboursement des obligations ( IV )				
	Ecarts de conversion actif ( V )				
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>372 530</b>	<b>25 624</b>	<b>346 906</b>	<b>244 534</b>
	(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

## Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	6 001	6 001
	Fonds propres complémentaires	48 543	48 543
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	153 430	94 697
	Excédent ou déficit de l'exercice	106 673	58 733
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>314 647</b>	<b>207 974</b>
	Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>314 647</b>	<b>207 974</b>	
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes			
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>Total des provisions</b>			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	526		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 733	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		6 346	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>32 258</b>	<b>36 560</b>	
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>346 906</b>	<b>244 534</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	106 673,15	58 733,47
(1) Dont à moins d'un an	32 258	36 560	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	526		

## Compte de Résultat

1/2

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	319 098	278 267
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	73 996	52 097
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	2	2 893
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>393 097</b>	<b>333 257</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	178 788	183 512
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 809	3 880
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	94 647	90 049	
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>287 244</b>	<b>277 441</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>105 853</b>	<b>55 816</b>

## Compte de Résultat

2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	105 853	55 816
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	820	668
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>820</b>	<b>668</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
	RESULTAT FINANCIER	820	668
	RESULTAT COURANT avant impôts	106 673	56 483
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		2 700
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 700</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		450
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>450</b>
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		2 250
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		
	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>393 917</b>	<b>336 625</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>287 244</b>	<b>277 891</b>
	<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>	<b>106 673</b>	<b>58 733</b>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat			
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole			
	TOTAL		

# Annexe

# Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 346 906 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 393 917 euros et un total charges de 287 244 euros, dégageant ainsi un résultat de 106 673 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.  
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations ;
- Par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- Et par le règlement 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

La présentation des états financiers a été modifiée et tient compte de l'application du règlement ANC n°2018-06 applicable à compter des exercices ouverts au 01/01/2020.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Cotisations

Les cotisations perçues ont été comptabilisées d'après les encaissements.

## Règles et Méthodes Comptables

### Autres informations

Certains justificatifs liés aux dépenses effectuées sur l'exercice n'ont pas été communiqués pour un total de 9 693 €. Ces dépenses ont été comptabilisées en compte de tiers et provisionnées à hauteur de 100% sur l'exercice, portant le montant total des sommes non justifiées provisionnées à 16 616 €.

## Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Autres							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
CORPORELLES	Terrains							
	Constructions sur sol propre							
	sur sol d'autrui							
	instal. agencet aménagement							
	Instal technique, matériel outillage industriels							
	Instal., agencement, aménagement divers							
	Matériel de transport							
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 421			8 093		1 979	
	Emballages récupérables et divers							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 421</b>			<b>8 093</b>		<b>1 979</b>	
	<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS</b>							
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations							
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>							
	<b>TOTAL</b>	<b>10 421</b>			<b>8 093</b>		<b>1 979</b>	
							<b>16 534</b>	

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport		4 893	4 116		9 009
Matériel de bureau, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>4 893</b>	<b>4 116</b>		<b>9 009</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 893</b>	<b>4 116</b>		<b>9 009</b>

## Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	25 270	25 270	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	3 217	3 217	
	Charges constatées d'avance			
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>28 486</b>	<b>28 486</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	526	526		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	31 733	31 733		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>32 258</b>	<b>32 258</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Etat des fonds syndicaux

Etat des fonds syndicaux	Montant au 31/12/2023	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2024
Fonds propres à l'ouverture	6 001			6 001
Fonds propres sans droit de reprise	48 543			48 543
Réserves				
Report à nouveau	94 697	58 733		153 430
Résultat de l'exercice	58 733	106 673	58 733	106 673
<b>TOTAL</b>	<b>207 974</b>	<b>165 406</b>	<b>58 733</b>	<b>314 647</b>

La ligne "Fonds propres sans droit de reprise " reprend le boni de liquidation de l'UNSA-USLT Europac Papeterie de Rouen à hauteur de 21 K€ ainsi que le solde du compte bancaire "Salariés des établissements industriels" à hauteur de 28 K€.

## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 418	16 320	(3 902)	23,9
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
<b>TOTAL</b>	<b>12 418</b>	<b>16 320</b>	<b>(3 902)</b>	<b>23,9</b>

## Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION Calendriers 2024		3 217	3 217
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 217

## Notes sur le compte de résultat

### Ressources annuelles

Ressources	Montant
Cotisations reçues	304 098
- Versements cotisations	- 87 675
+ Subventions reçues	73 996
+ Autres produits d'exploitation reçus	15 002
+ Produits financiers reçus	820
<b>TOTAL</b>	<b>306 241</b>

### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.